

Problèmes de méthode

En Afrique de l'Ouest l'étude des phénomènes migratoires pose une série de problèmes, préalables à tous les autres, qui peuvent être formulés ainsi :

1°) la migration doit être envisagée sous l'angle d'un procès migratoire qui affecte une société toute entière;

2°) elle doit être envisagée également sous l'angle d'un réseau migratoire qui comprend à la fois le point de départ, le point d'arrivée et ce qui se passe entre ce point de départ et ce point d'arrivée;

3°) la migration ne peut être étudiée en tant que telle. Elle renvoie à des mécanismes sous-jacents. Elle est soumise à des déterminations majeures qui sont celles du développement de l'économie marchande. Le processus migratoire est inclus dans le processus de développement de cette économie.

Autrement dit c'est l'ensemble zones de départ - zones d'arrivées qu'il faut prendre en considération, ensemble historiquement constitué par la contrainte coloniale - qui a joué le rôle essentiel de "déclencheur." des migrations (recrutement militaire, travaux forcés, imposition) - et par la mise en place d'un pôle de développement en Basse Côte d'Ivoire.

Les besoins en main-d'oeuvre introduit par le système nouveau de production sont à l'origine des courants migratoires actuels. La Côte d'Ivoire n'est pas un cas isolé. L'immigration dans la zone forestière est à replacer dans le mouvement général des migrations ouest-africaines, qui sont pour l'essentiel des migrations de travail (cf. carte). Cette immigration a été, et est encore, le moteur du développement de l'économie de plantation.

Quel type de migration ?

On distingue généralement deux types de migration :

1°) la migration de travail ("de main d'oeuvre") proprement dite;

2°) la migration agricole ("rurale", "pionnière") de planteurs indépendants.

Il nous semble qu'il n'y a pas lieu de les opposer radicalement. La frontière est souvent floue entre ces deux types, particulièrement dans les zones d'implantation nouvelles (Sud-Ouest) où le passage de l'un à l'autre se fait aisément (accès facile à la terre, mais inversement embauche du planteur, au statut encore incertain, comme manoeuvre temporaire). Par ailleurs dans ces zones pionnières les planteurs étrangers ont à leur disposition une main-d'oeuvre réduite, le plus souvent strictement familiale (33 % sont encore célibataires et n'ont que leurs seuls bras pour défricher). Ce sont généralement d'anciens migrants (90 % des mossi, par exemple) dont le parcours migratoire a été essentiellement "agricole" : aides familiaux, contractuels, manoeuvres, métayers. Au stade pionnier il s'agit autant d'une migration de travail ("chercher l'argent") que d'une installation de "colons" : le but ultime du migrant reste la création d'une exploitation agricole, chose qu'il réalise dans le Sud-Ouest généralement plus facilement qu'au pays d'origine (1).

On constate depuis quelques années qu'une part croissante des immigrants étrangers qui auparavant se consacraient à la migration "de travail" s'engage directement dans l'exploitation des cultures spéculatives (café-cacao). Ce mouvement d'accession à l'exploitation n'est pas nouveau. Depuis longtemps déjà des étrangers étaient parvenus, dans les régions du Sud-Est et du Centre-Ouest, à constituer leur propre plantation. Mais, dans le Centre-Ouest par exemple, leur accès à la terre restait en général assez faible et les stratégies locales des nationaux ivoiriens (autochtones et allochtones) les maintenaient avant tout dans le rôle de fournisseur de la main-d'oeuvre salariée nécessaire à l'extension de l'économie de plantation. On notait cependant, parallèlement à un glissement progressif vers l'Ouest des zones d'arrivée, que la proportion des migrants installés à leur compte allait en augmentant. Pour les mossi, par exemple, entre 1961 et 1973, elle passait de 9 à 17 % pour le secteur du café et de 10 à 13 % pour les autres plantations. A partir de 1972-73, dans le Sud-Ouest, à la suite du désenclavement de la région, ce mouvement a pris la forme d'une véritable course à la terre dans laquelle l'égalité des chances entre étrangers et allochtones ivoiriens semblait respectée.

(1) Cela ne veut pas dire qu'à un autre niveau la distinction planteur/manoeuvre ne soit pas opératoire - cf. "le salariat comme analyseur" (J.P. Chauveau et J. Richard : Une périphérie récentrée. O.R.S.T.O.M. 1976) - puisqu'elle est à la base de la généralisation de l'économie de plantation. Au départ cependant, planteurs "pionniers" et manoeuvres participent du même mouvement.

Mais qu'il y ait ... déplacement de la migration "de travail" vers la migration agricole n'implique pas que le premier mouvement est près de se tarir, loin de là. Cette réorientation partielle du courant migratoire appelle quelques remarques :

- Il s'agit d'un transfert, mais pour l'instant d'un transfert indirect, à la migration agricole. Les migrants venant directement du pays d'origine pour créer leur exploitation sont encore rares. Les migrants ne se sont pas non plus "débauchés" en masse des chantiers forestiers ou des blocs agro-industriels de la région. Ces installations, à caractère définitif, mobilisent des hommes jeunes (l'âge moyen d'accession à l'exploitation est, pour les mossi par exemple, de 27 ans) qui autrement auraient été pendant de nombreuses années encore disponibles pour la migration "de travail", dans le Sud-Ouest ou d'autres régions de la zone forestière. Si la Côte d'Ivoire y perd des manoeuvres, elle y gagne des pionniers. Au pays d'origine, il y aura perte définitive d'un certain nombre d'actifs dans la mesure où ceux-ci bloquent, en se fixant plus tôt que prévu, le processus des "migrations tournantes" : de retour en Haute-Volta, les mossi ne peuvent espérer accéder à l'exploitation, en moyenne, avant l'âge de 34 ans.

- Les deux mouvements migratoires à partir d'une même société d'origine ne sont pas incompatibles. Ils peuvent s'alimenter l'un par l'autre. Si on assiste à une extension de l'économie de plantation vers le Sud-Ouest, cette région, à l'instar des zones anciennes d'accueil, aura vraisemblablement un besoin grandissant de manoeuvres. Les zones pionnières en Côte d'Ivoire sont ou seront elles-mêmes reproductrices de main-d'oeuvre : dans le front pionnier de la forêt de Taï, 11 % des actifs masculins étrangers sont manoeuvres agricoles et s'emploient le plus souvent chez les pionniers baoulé, qui eux n'en drainent pas plus que 0,3 %.

- Cette migration agricole est avant tout un transfert de main d'oeuvre vers le secteur des cultures industrielles. On a pu observer le même phénomène s'agissant des migrations rurales mossi vers les zones cotonnières de l'Ouest-voltaïque (pays Bwa). "Faysans traditionnels" (Haute-Volta), attirés par les cultures de rente, colons du Sud-Ouest, "débauchés" prématurément de la migration de travail, manoeuvres (Côte d'Ivoire), tous participent au même mouvement qui n'est en somme qu'un vaste transfert de plus value et forme un système unique des migrations. Les étrangers, en tant que planteurs, sont un

élément non négligeable dans la mise en place des cultures spéculatives. Ils constituent par ailleurs un volant essentiel de main-d'oeuvre, toujours renouvelé. L'immigration étrangère inaugure et alimente le système de l'économie de plantation.

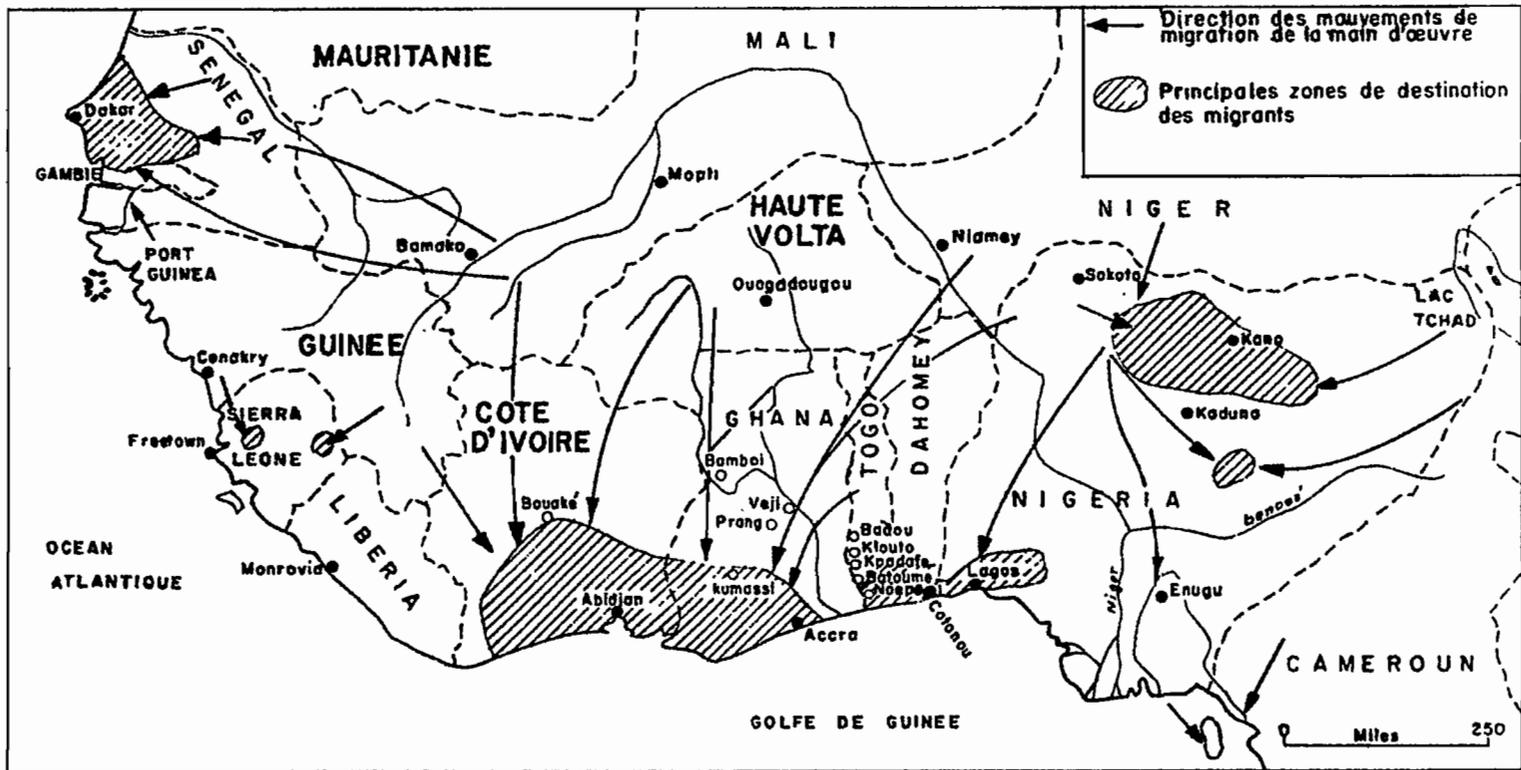
F. MARTINET

février 1978

ORSTOM Sciences Humaines

B. P. 4293 - ABIDJAN

Migrations de la main-d'œuvre en Afrique de l'Ouest



Dessin Grouppsié B.

See. CARTO ORSTOM

d'Après: Akin L. MABOGUNJE